#### COMPTE RENDU de la REUNION du 02 JUILLET 2020

\_\_\_\_\_

<u>Présents</u>: Mr Dominique Despras, Mr Pierre Dumontet, Mme Isabelle Durand, M. Gérard Achaintre, Mme Séverine Renaud, M. Sébastien Polloce, M. Thomas Dumontet, Mme Claire Fournier, Mme Françoise Raynaud, Mme Nicole Saint-André, M. Paul Martin, M. Sébastien Laval, Mme Christine Déprèle, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Claire Fournier.

Compte rendu de la séance du 25 mai 2020 : approuvé à l'unanimité.

## . 1/ Finances

## \* DEL. 10/2020: AFFECTATION du RESULTAT de FONCTIONNEMENT 2019

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élève à **214 466,70 €**. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'affecter la somme de **214 466,70 €** au compte 1068 de la section d'**Investissement.** Adopté à l'unanimité.

#### DEL.: 11/2020: VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- DECIDE d'augmenter de 2% les taux d'imposition par rapport à 2019,
- FIXE les taux pour 2020 comme suit :

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	5.97%	6.09%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10.30%	10.51%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	27.95%	28.51%

- AUTORISE Monsieur le Maire à notifier ces taux à l'administration fiscale.

Adopté à l'unanimité.

\*Monsieur le Maire rappelle le montant des subventions inscrites au budget 2020 :

Association Ecole Privée Notre Dame	Calculée en fonction du nombre d'élèves domiciliés à Claveisolles	
Syndicat Rhodanien de Développement du Câble	50 €	
ADHA	1 200 €	
HVA CULTURE	1 750,40 €	
Journée de la Résistance	40,00€	
USEP – association sportive Ecole Publique	700,00€	
VHB	5 201,60 €	

## \* DEL. 12/2020 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif pour l'exercice 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 361 590,00 € pour la section de fonctionnement et à 1 310 200,00 € pour la section d'Investissement.

Adopté à l'unanimité.

# . 2/ Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

#### \* DEL. 13/2020:

Après accord de l'ensemble des conseillers municipaux, il est procédé au vote à main levée des membres de la commission d'appel d'offres. Sont élus :

- Pierre Dumontet, Isabelle Durand et Gérard Achaintre, membres titulaires
- Christine Déprèle, Claudine Verdolini et Sébastien Laval, membres suppléants

Adopté à l'unanimité.

# . 3/ Désignation des délégués au Syndicat Rhodanien du Câble

#### \* DEL. 14/2020:

Le Conseil Municipal désigne Dominique Despras, Gérard Achaintre (titulaires) et Nicole Saint-André (suppléante) délégués au Syndicat Rhodanien du Câble.

Adopté à l'unanimité.

# . 4/ Commission communale des impôts directs (CCID)

### \*DEL. 15/2020:

Le Conseil Municipal établit la liste des contribuables qui sera transmise à la Direction des Services Fiscaux pour la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts directs

1	DEBARNOT Marcelle	13	DESSALLES Laurent
2	DEPRELE Christine	14	BAJARD Marcel
3	MARTIN Paul	15	BALLAGUY Hervé
4	SAMBARDIER André	16	CHERPIN Daniel
5	GOYARD Chantal	17	AUGAGNEUR Louis
6	THOMAS Chantal	18	SCOTTI Mickaël
7	ACHAINTRE Gérard	19	DESCOMBES Patrick
8	GOMBAULT Marie-Paule	20	PONTET Loïc
9	JOMAIN Marie-Thérèse	21	LAVAL Andrée
10	GIRAUD Christian	22	RAMPON Christiane
11	GRANGER Camille	23	NESME André
12	MULAS Jacques	24	FOURNIER Claire

Adopté à l'unanimité.

# . 5/ Délégations consenties au Maire

#### \* <u>DEL. 16/2020</u> :

Afin de faciliter l'administration communale, le Conseil Municipal décide de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre correspondantes
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

Adopté à l'unanimité.

# . 6/ Location d'un appartement aux « Genêts »

#### \***DEL. 17/2020** :

Le Conseil Municipal décide de louer le logement situé dans le bâtiment « Les Genêts » libéré par Mme Dumord Suzanne à Mme Maneuvrier-Veaux Marie-Hélène à compter du 1er septembre 2020 et fixe le montant mensuel du loyer à 250 €.

Adopté à l'unanimité.

## . 7/ Renouvellement du contrat de Mme Nadia Marrel

## \*DEL.18/2020:

En application de l'article 3 alinéa 1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui autorise le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Nadia Marrel à l'école.

Adopté à l'unanimité.

# . 8/ Convention relative à la continuité scolaire et à la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé une convention avec l'Inspection Académique pour permettre un retour progressif à l'école des élèves. Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le temps d'accueil par les enseignants.

Trois personnes sont intervenues à l'école dans ce cadre :

- Nadia Marrel pour des activités sportives
- Leila Brahimi pour le théatre
- Agnès Laurent pour la musique

Les prestations de théatre et de musique seront payées sur la base d'un tarif horaire de 20 €.

En contrepartie, l'Inspection Académique s'est engagée à verser une aide à la commune de 110 € par jour et par groupe de 15 élèves.

Ce dispositif a fait l'objet de retours très positifs de la part des enfants, des parents et de l'équipe enseignante.

Le Conseil Municipal valide la signature de ladite convention ainsi que le tarif des prestations des intervenants.

# . 9/ Projet de la mini-crèche

Monsieur le Maire rappelle les grandes lignes du projet initié par le conseil municipal précédent :

- Mise en place d'un comité de pilotage
- Orientation vers une crèche privée d'une capacité de 10-12 berceaux
- Porteur de projet : Les Gones Trotteurs qui a déjà réalisé une crèche à St-Bonnet-des Bruyères
- Coût estimé de l'opération 350 000 € HT 400 000 € HT
- Obtention de 2 subventions : CAF à hauteur de 114 000 €

COR à hauteur de 80 000 €

Autres subventions potentielles : DETR

Département du Rhône

MSA

Il reste à présent à valider l'emplacement. Plusieurs pistes ont été explorées mais ont montré très vite leurs limites. L'emplacement le plus judicieux en terme de coût et de rapidité d'exécution serait la petite place devant l'école. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce site qui est constructible, proche de l'école publique et de l'entrée du village et dispose de places de stationnement.

Monsieur le Maire indique que le marché de maitrise d'œuvre a été lancé et que 3 candidats ont déposé une offre : OCUBE de Lyon – Herrgott et Farabosc de St-Didier-sur-Chalaronne et Pilon Architecture de Beaujeu. Ces offres sont en cours d'analyse par le service Marchés Publics de la COR.

Il ajoute enfin que, pour la demande de subvention au Département du Rhône, il serait intéressant de globaliser le projet de la crèche et l'aménagement des abords de la crèche et de l'entrée du village ; ce qui porterait le montant de l'opération à 500 000 € HT.

### \*DEL. 19/2020 : Demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve l'opération « Construction d'un mini-crèche et aménagement des abords » d'un montant estimatif de 500 000,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre du partenariat territorial.

Adopté à l'unanimité.

# . 10/ Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police

## \*DEL 20/2020 : Produit des amendes de police - Année 2019

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village. Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'il est possible de solliciter les services du Conseil Départemental pour réfléchir aux aménagements possibles.

# . 11/ Salle multisports

Malgré un petit litige encore à régler avec l'entreprise de couverture, les travaux touchent à leur fin.

La création de la chaufferie (granulés de bois) et du réseau de chaleur va débuter prochainement pour permettre le chauffage de la salle de sport, de la salle des fêtes et des logements de l'OPAC.

Une deuxième démonstration d'auto-laveuse est prévue le 15 juillet à 8h30.

L'inauguration aura lieu le **samedi 12 septembre 2020**, avec la présence de Patrice Verchère, Député et Président de la COR et selon le programme suivant :

11h00 : Animation autour de l'histoire du Club de Basket

12h00: Inauguration officielle

14h00 : Matchs de basket en partenariat avec le Club

20h00 : Soirée Poule au Pot organisée par le Comité des Fêtes

## . 12/ Choix du bureau d'études pour la révision de la carte communale

#### \*DEL. 21/2020

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du bureau d'études Atelier AUA - Céline GRIEU d'un montant de 13 375,00 € HT pour la révision de la carte communale. Adopté à l'unanimité.

# . 13/ Création de l'Impasse de la Tour

#### \*DEL. 22/2020:

Dans la continuité des travaux de l'adressage, le Conseil Municipal décide la création de l'Impasse de la Tour pour la portion de chemin qui démarre du chemin de la Pointe du Jour.

# . 14/ Aides aux entreprises

Monsieur le Maire rappelle que le Département du Rhône et la COR ont mis en place des mesures de soutien aux entreprises pour faire face à la crise liée au covid 19.

## . 15/ Création des commissions communales

# \*DEL. 23/2020:

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve la constitution de 8 commissions municipales et désigne les membres comme suit :

Commissions	Responsable	Membres de la commission	
Bâtiments communaux - Urbanisme	Sébastien Laval	Christine Déprèle – Paul Martin – Sébastien Laval –	
		Claire Fournier - Thomat Dumontet - Claudine	
		Verdolini – Pierre Dumontet	
Voirie – Forêt – Economie	Christine Déprèle	Christine Déprèle – Sébastien Polloce – Paul Martin	
		<ul> <li>Gérard Achaintre – Sébastien Laval – Thomas</li> </ul>	
		Dumontet – Claudine Verdolini	

Finances – Impôts et appel d'offres	Paul Martin	Christine Déprèle – Paul Martin – Sébastien Laval –	
		Thomas Dumontet – Pierre Dumontet – Isabelle	
		Durand – Gérard Achaintre	
Culture – Association – Fleurissement	Françoise Raynaud	Nicole Saint-André – Séverine Renaud – Gaëlle	
		Leschiera – Isabelle Durand – Claire Fournier –	
		Françoise Raynaud	
Affaires sociales et CCAS		Nicole Saint-André – Gaëlle Leschiera – Séverine	
		Renaud – Isabelle Durand – Françoise Raynaud	
Affaires scolaires	Gaëlle Leschiera	Christine Déprèle – Séverine Renaud – Gaëlle	
		Leschiera – Sébastien Lavail – Pierre Dumontet	
Communication – Information	Claudine Verdolini	Isabelle Durand - Thomas Dumontet - Claudine	
		Verdolini – Nicole Saint-André – Françoise	
		Raynaud	
Tourisme - Environnement	Nicole Saint-André	Sébastien Polloce – Séverine Renaud – Isabelle	
		Durand - Claire Fournier - Claudine Verdolini -	
		Nicole Saint-André – Françoise Raynaud –	
		Christine Déprèle	

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des projets élaborés par les différentes commissions.

#### . 16/ Panneau d'information

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition d'Electro-Concept d'un montant de 4 520,00 € H.T. pour l'achat d'un panneau d'information.

#### . 17/ Questions diverses:

## - Restaurant Les Douglas :

Claire Fournier informe le Conseil Municipal que la propriétaire souhaite rencontrer les élus.

- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues (SIEHVA) : La compétence « eau » étant devenue communautaire, c'est à la COR de nommer les délégués au syndicat. Le Conseil Municipal va proposer à la COR que Dominique Despras et Paul Martin soient délégués. Monsieur le Maire indique que la situation financière du Syndicat pourrait devenir préoccupante car il ne percevra plus la participation des communes.
- Centre Communal d'Action Sociale: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a nommé Odette Verdolini, Madeleine Cornier, Jocelyne Sambardier, Stéphanie Dubois et Sabine Vachon (représentante de l'UDAF), membres du CCAS.

## - Problèmes de voisinage :

- > Au Lotissement « Le Plat des Granges » : une rencontre amiable a été organisée en mairie avec les riverains
- A Vallossières : les derniers orages ont provoqué des problèmes d'écoulement de l'eau ; ce qui a donné lieu à une altercation entre riverains. Les élus ont alors trouvé une solution amiable. Ils remercient Albert Monnery qui a permis de couper l'arbre et le Gaec de la Combe Certain qui a pris en charge une partie des travaux.
- Couvent : L'OPAC sera propriétaire le 3 juillet. Le désamiantage sera réalisé cet été et la démolition débutera miseptembre.
- Prochain conseil municipal: vendredi 10 juillet à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.